

CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

TA DÉFENSE NOS EXIGENCES



POUR LE FER

Élections CSE 2018
du 16 au 22 novembre 2018

4 Ce que fait la CGT

Notre objectif permanent est de garder un lien de proximité avec celles et ceux qui font le service public ferroviaire chaque jour.

Quoi qu'il arrive, nous continuerons de porter les exigences, les attentes et les revendications des cheminotes et des cheminots. C'est notre priorité. C'est en s'appuyant sur nos 435 syndicats locaux, nos 23 structures régionales et notre fédération nationale que nous continuerons de défendre chaque cheminot dans son quotidien, avec des exigences fortes sur l'ensemble des sujets qui conditionne notre vie au travail.

1 Un CSE, c'est quoi ?

Le comité social et économique (CSE) est une instance unique de représentation du personnel issue des ordonnances Macron. Cette instance signe la disparition des instances DP, CHSCT et CE telles que nous les connaissons.

2 Un CSE, pourquoi ?

Le CSE a pour vocation d'éloigner les représentants du personnel des cheminots et des lieux de travail. Les périmètres sont étendus à plusieurs régions.

Le CSE vise à réduire les moyens, les attributions des élus du personnel, leur nombre et affaiblir les organisations syndicales.

3 Ce que dit la CGT

La CGT juge négativement la mise en place des CSE. C'est une nouvelle attaque à l'encontre du dialogue social.

Nous nous battons pour gagner des représentants de proximité au plus près des lieux de travail. C'est essentiel pour répondre aux réalités de la production ferroviaire sur l'ensemble du territoire.

Voter CGT, c'est aussi VOTER POUR TOI !

Titulaires

29 candidats

■ Exécution : 1 ■ Maîtrise : 6 ■ Cadres : 22

CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

Exécution

- + **Sandra BOUSSEMI**
Directions Techniques Réseau

Maîtrise

- + **Guillaume RICROS**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Caroline TACHELLA**
AGTANC - Directions techniques Réseau
- + **Romain BOTTERO**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Aurore RABASA BOTASSO**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Mickaël KERVELLA**
AMPH - Ingénierie et projets régionaux
- + **Ludovic POUZACHE**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux

Cadres

- + **Muriel CANTRELLE**
CSN - Ingénierie et projets régionaux
- + **David BERNARD**
CTMV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Anne-Marie DENAT**
CADHC - Ingénierie et projets régionaux
- + **Cédric MARTIN**
CV - Directions techniques Réseau
- + **Chrystèle MARCHAND**
CTMV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Frédéric PONCET**
CVP - Directions techniques Réseau
- + **Françoise LE TINIER**
CTMV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Philippe CANAC**
CCRN - Ingénierie et projets régionaux
- + **Patricia BOENNEC**
CSN - Ingénierie et projets régionaux
- + **Arnaud EMORINE**
CV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Rémy LEMOINE**
CCVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Aurélien HEULOT**
CV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Pierre VELLA**
CTV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Patrick BARRIERE**
CVD - Directions techniques Réseau
- + **Aymeric FOURNIER**
CTMV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Georges LORIOT**
CTV - Directions techniques Réseau
- + **Philippe ROBIN**
CTV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Pascal GILIS**
CV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Olivier FORGERET**
CV - Directions techniques Réseau
- + **Emmanuel SALLES**
CV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Yves NEUVILLE**
Ingénierie et projets régionaux
- + **Gilles THOMAS**
Directions techniques Réseau

Nous
défendons
vos exigences.

Suppléants

29 candidats

■ Exécution : 1 ■ Maîtrise : 6 ■ Cadres : 22

Exécution

+ **Sandra BOUSSELMI**
Directions Techniques Réseau

Maîtrise

- + **Johan GUY**
KVP - Directions techniques
- + **Gaëlle PAPONNAUD**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Bertrand UTRILLA**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Céline BOUSQUET**
CSAD - Ingénierie et projets régionaux
- + **Julien BRAINA**
TEVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Fabrice HENRY**
NTEV - Ingénierie et projets régionaux

Cadres

- + **Pierre VELLA**
CTV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Anne-Marie DENAT**
CADPH - Ingénierie et projets régionaux
- + **Georges LORiot**
CTV - Directions techniques Réseau
- + **Patricia BOENNEC**
CSN - Ingénierie et projets régionaux
- + **Aurélien HEULOT**
CV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Françoise LE TINIER**
CTMV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Jean-Yves YONG**
CVP - Ingénierie et projets régionaux
- + **Béatrice JACQUENET**
Ingénierie et projets régionaux
- + **Christian SAVIGNAC**
CTV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Muriel CANTRELLE**
CSN - Ingénierie et projets régionaux
- + **Serge CREPEY**
Ingénierie et projets régionaux
- + **Stéphane BINOIS**
IGTEH - Directions techniques Réseau
- + **Jean-Michel FRADET**
CCVP - DGII
- + **Philippe CANAC**
CCRN - Ingénierie et projets régionaux
- + **Laurent LOISEL**
NCV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Frédéric BOUGUE**
CSNO - Ingénierie et projets régionaux
- + **Frédéric PONCET**
CVP - Directions techniques Réseau
- + **Rémy LEMOINE**
CCVP
- + **Christophe DINETY**
NCV - Ingénierie et projets régionaux
- + **Gilles THOMAS**
Directions techniques Réseau
- + **Régis SIMOND**
CVDHC - Ingénierie et projets régionaux
- + **Daniel CLERC**
CTMVP - Directions techniques Réseau

***Vous êtes
le service public
ferroviaire
du quotidien.***

Où et quand voter ?

Du 16 au 22 novembre 2018.

Le vote peut se faire sur le lieu de travail et pendant le temps travail avec :

n'importe quel terminal professionnel ou personnel connecté à Internet (ordinateur, tablette, smartphone).



des bornes de vote

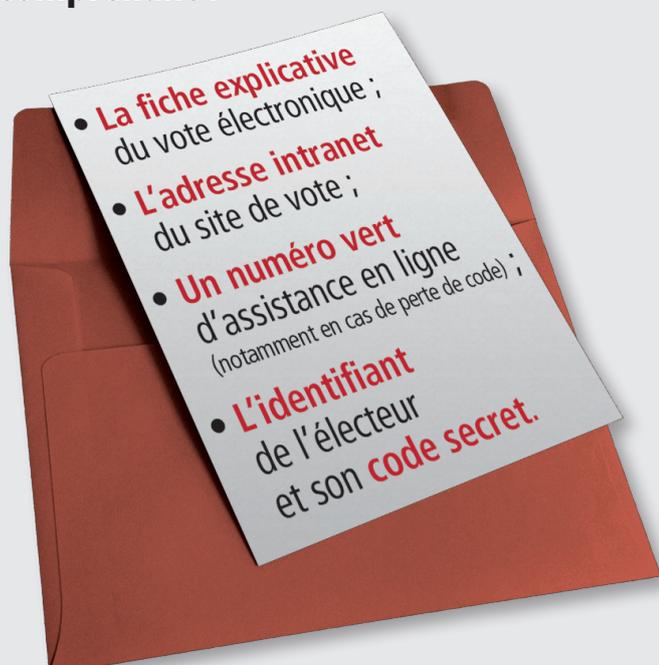
qui seront également mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalente au scrutin papier et utilisables par tous les agents du GPF, quel que soit le CSE de rattachement.



Comment voter ?

4 jours ouvrés avant l'ouverture du scrutin

Chaque cheminot recevra un courrier comprenant :



En cas de perte ou de non réception de ce courrier.

Des plateformes téléphonique et/ou Internet vous permettront d'éditer un nouveau code. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, date de naissance, département de naissance, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), sauf pour les cheminots n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauchés, CDD...).

Connexion et vote

- 1. Se connecter** sur le site ou l'application dédié spécifiquement à l'élection.
- 2. S'identifier** au moyen de son numéro de CP et de son identifiant (remis dans le courrier envoyé à domicile).

Vous devrez voter pour les deux listes par CSE (titulaires et suppléants) donc la procédure ci-dessous devra être réalisée deux fois

- 3. Choisir la liste** – CGT par exemple – (titulaires et suppléants). Vous avez la possibilité d'accéder aux professions de foi.
- 4. Valider votre choix définitif** avec l'aide de votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile). La fonction « CONFIRMER VOTE » entraîne directement la validation et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
- 5. La confirmation** de l'enregistrement apparaît.
- 6. N'oubliez pas ensuite le second vote** (suppléants).

Attention ! Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé. De plus, aucune possibilité de modification de vote ne sera possible après confirmation du vote (étape 4).